MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

**N° 2025 – 151**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500135-20251218-D2025151-DE

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**DATE de CONVOCATION :**

12/12/2025

**Nombre de CONSEILLERS :**

| | |
|---|---|
| En exercice | ……. 23 |
| Présents | ……. 19 |
| Votants | ……. 22 |

**Objet :**

**TRAVAUX / PROJETS**

**L'an deux mille vingt-cinq**, le dix-huit décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Philippe ELLEOUET - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Joël CRUBLET - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Christine CHÉRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU, Jacques FRANÇOIS, Philippe THOMAZO et Jean-Marc CARREAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Jean-François HÉLIN ayant donné procuration à M. Philippe ELLEOUET
Mme Marine GOYON ayant donné procuration à M. Françoise GUYOT
Mme Dominique HEMERY ayant donné procuration à Mme M-Laure PONDARD
Mme Maryse ROYER

SECRETAIRE : Madame Christine CHÉRAUD

## 2025. 151 / REHABILITATION PATRONAGE ET DOMAINE DE LA FOSSE PIQUET – PHASE 1 : attribution du marché de travaux / Lot 3

Madame Marie-Laure PONDARD, Première Adjointe, rappelle à l'Assemblée que dans le cadre d'une procédure adaptée, une consultation d'entreprises a été lancée le 11 août 2025 pour les travaux de réhabilitation du patronage et du Domaine e la Fosse Piquet – phase 1.

Cela concerne notamment la création du théâtre de verdure. 3 lots ont été définis :

| | |
|---|---|
| LOT 1 | Désamiantage |
| LOT 2 | Voirie et réseaux divers |
| LOT 3 | Aménagements paysagers, maçonnerie paysagère, menuiserie et mobiliers |

Par délibération n° 2025-128 du 16 octobre 2025, le conseil Municipal a attribué les marchés de travaux pour les lots 1 et 2. Par contre, aucune offre n'ayant été déposée pour le lot 3, il a été déclaré infructueux.

Une procédure de gré à gré a été lancée et 3 offres ont été reçues pour ce lot 3. La vérification et l'analyse des offres - notamment l'aspect technique – ont été confiées au Cabinet BLEHER architecture, maître d'œuvre de l'opération, et AGPU Paysage, cotraitant.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500135-20251218-D2025151-DE

La commission d'analyse des offres s'est réunie le 1er décembre dernier pour procéder à la notation et au classement des offres.
Considérant le rapport d'analyse et les explications de la maîtrise d'œuvre, l'avis de la commission est de retenir l'offre (mieux-disante) de l'entreprise LEROY PAYSAGES, pour un montant de travaux à 235 000 € H.T.

Après en avoir délibéré et à la MAJORITÉ DES VOIX : 19 POUR, 2 CONTRE (Messieurs Jean-Marc CARREAU et Philippe THOMAZO) et 1 abstention (Monsieur Jacques FRANÇOIS), le Conseil Municipal décide:

- De suivre l'avis de la commission d'analyse des offres et attribuer le marché de travaux de réhabilitation du patronage et du Domaine de la Fosse Piquet – PHASE 1 – LOT 3 à l'entreprise LEROY PAYSAGES pour un montant de 235 000 € HT.
- De déléguer Monsieur le Maire – ou, en cas d'empêchement, un Adjoint – pour intervenir à la signature dudit marché de travaux et de tous documents se rapportant à la présente affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE